



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question orale n° 1537

### Texte de la question

M. Éric Elkouby attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP) englobant le quartier de l'Elsau et une partie du quartier de la Montagne-Verte, à Strasbourg. Il souhaite connaître ses intentions en la matière et, le cas échéant, le calendrier des mesures qui seront prises officiellement ainsi que les moyens qui y seront affectés.

### Texte de la réponse

#### CRÉATION D'UNE ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE À STRASBOURG

**Mme la présidente.** La parole est à M. Éric Elkouby, pour exposer sa question, n° 1537, relative à la création d'une zone de sécurité prioritaire à Strasbourg.

**M. Éric Elkouby.** Ma question, madame la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Situé à l'ouest de Strasbourg et comptant près de 6 500 habitants, le quartier de l'Elsau est davantage réputé pour sa maison d'arrêt et les problèmes récurrents d'incivilités et d'insécurité que pour la qualité de sa vie associative ou l'aménagement des berges de l'Ill, malheureusement trop méconnus.

Récemment sélectionné par le Gouvernement pour bénéficier du dispositif de rénovation urbaine, chance historique, ce quartier concentre de grandes difficultés avec un taux de chômage particulièrement élevé et un délitement du secteur commercial, même si la situation devrait s'améliorer en ce domaine dans le courant de 2017 avec l'ouverture d'un supermarché.

La priorité de ce quartier situé dans la zone du parc naturel urbain de Strasbourg reste la sécurité. En effet, on ne compte plus les agressions physiques ou verbales, les problèmes liés au trafic de drogue, le caillassage fréquent des trams ou des bus, tout cela dans un climat général de radicalisation.

C'est pourquoi, après avoir réuni les forces vives du quartier et les pouvoirs publics en juin 2015, j'ai proposé la mise en place d'une zone de sécurité prioritaire – ZSP – sur le secteur de l'Elsau et les quartiers voisins de l'Elmerforst et des cités Westhoffen et Friedolsheim, à la Montagne-Verte.

De plus, j'ai formulé le souhait qu'un bureau de police soit rétabli au cœur de ce quartier après la fermeture irresponsable du bureau des îlotiers sous le gouvernement de M. de Villepin.

Ainsi, monsieur le ministre, alors que les forces de l'ordre ont accru leurs efforts et leur présence à l'Elsau, et je tiens à vous en remercier, je souhaite que vous me précisiez votre position quant à ce projet spécifique de ZSP.

Il me semble essentiel que ce dispositif, qui vise à répondre à la forte dégradation des conditions de sécurité sur un territoire en le faisant bénéficier de gendarmes ou policiers supplémentaires, puisse s'appliquer, permettant ainsi aux habitants de l'Elsau de retrouver un sentiment de quiétude et de mieux vivre ensemble.

Les attentes des habitants en matière de sécurité sont fortes. Quelles mesures aux effets positifs et immédiats allez-vous prendre concrètement pour offrir un nouvel élan, une nouvelle dynamique à l'Elsau ?

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

**Mme Clotilde Valter**, *secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage*. Monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser le ministre de l'intérieur, qui m'a demandé de vous répondre à sa place. Le Gouvernement est totalement mobilisé pour protéger les Français et faire respecter l'ordre républicain. Cette volonté se traduit par un renforcement considérable des moyens – plus de 9 000 postes –, mais aussi par la méthode et les modes d'intervention des forces de sécurité. Face aux enjeux locaux, il s'agit d'intensifier les partenariats avec tous les acteurs de la sécurité ; c'est tout l'objet des ZSP. Celles-ci, au nombre de quatre-vingts, représentent l'un des axes forts de la stratégie de l'État dans les territoires. Pour autant, le déploiement de ce dispositif ne conduit pas à négliger les autres secteurs.

S'agissant de Strasbourg, la situation et les enjeux du secteur de l'Elsau sont pleinement pris en compte par les services territoriaux de la sécurité publique. Depuis deux ans, on assiste à une intensification des opérations de contrôle et à des actions adaptées à la situation locale : participation au groupe local de traitement de la délinquance ; coopération avec les bailleurs ; déploiement de caméras de vidéoprotection en lien avec la métropole ; présence d'une patrouille de la compagnie de sécurisation et d'intervention, ainsi que d'une patrouille de la brigade anticriminalité depuis début octobre 2016 ; opérations dans les bus et tramways circulant dans ce secteur, menées par l'unité de sécurisation des transports en commun de la sécurité publique en partenariat avec la compagnie des transports en commun.

La politique de renforcement des effectifs menée au niveau national bénéficiera aussi au Bas-Rhin à échéance d'avril 2017. En revanche, le Gouvernement n'envisage pas de créer une nouvelle ZSP à Strasbourg ou d'étendre celle qui fonctionne déjà. Cela ne diminue en rien la mobilisation de la police nationale et son engagement dans la lutte contre la délinquance. Car l'efficacité des ZSP, c'est avant tout une méthode de travail et d'intervention, celle du partenariat, gage d'une véritable coproduction de sécurité. La multiplication des ZSP nuirait à leur efficacité dans les territoires où elles sont mises en place. Mais les secteurs qui n'en bénéficient pas ne sont pas, soyez-en convaincu, monsieur le député, abandonnés. Au contraire, l'action de la police et des forces de sécurité s'intensifie dans ce secteur de Strasbourg.

**Mme la présidente.** La parole est à M. Éric Elkouby.

**M. Éric Elkouby.** Merci, madame la secrétaire d'État. Cette réponse est encourageante pour ce qui est de la méthode de travail et d'intervention ; encore faut-il que l'action s'intensifie. Je sais les efforts à la fois du préfet et du directeur départemental de la sécurité publique en la matière, mais l'insécurité ne peut pas perdurer dans le quartier de l'Elsau.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Elkouby](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1537

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 novembre 2016](#)

**Réponse publiée au JO le :** [30 novembre 2016](#), page 8021

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2016](#)